



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Geosciences pour une Terre durable

brgm

OBSERVATOIRE DE LA SITUATION HYDROLOGIQUE

04 MAI 2023

Réseau de suivi piézométrique en Lot-et-Garonne

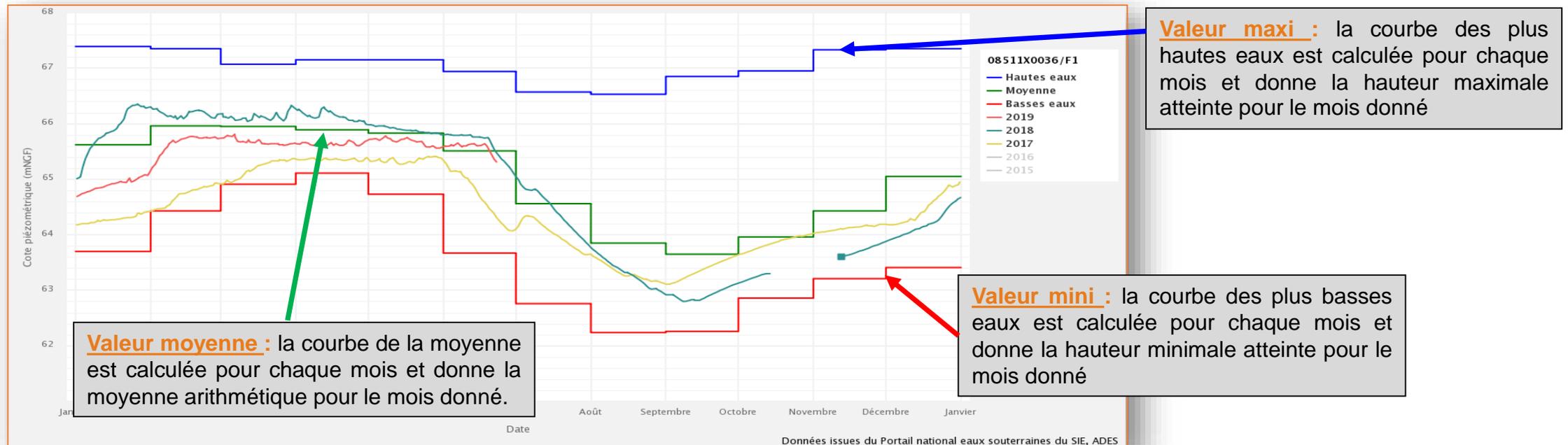
- Recharge hivernale
- Point sur la situation actuelle des nappes libres

Méthodologie :

L'analyse fournie de la situation hydrogéologique (diapos 5 et 6) sur le Département du Lot-et-Garonne se base sur les informations des suivis piézométriques continus réalisés sur ce territoire. 8 piézomètres localisés dans différents aquifères superficiels et intégrés au Réseau de Contrôle et de Surveillance (RCS) ou au Réseau Départemental sont utilisés (diapo 4). Cette analyse se base donc d'une part sur les chroniques observées sur les dernières semaines (évolutions récentes) et d'autre part sur différents éléments statistiques qui sont les suivants :

1 - Analyses des valeurs maxi, moyenne et mini

➔ Les données existantes depuis le début de la période d'observation ont été prises en compte pour calcul des valeurs maxi, moyenne et mini.



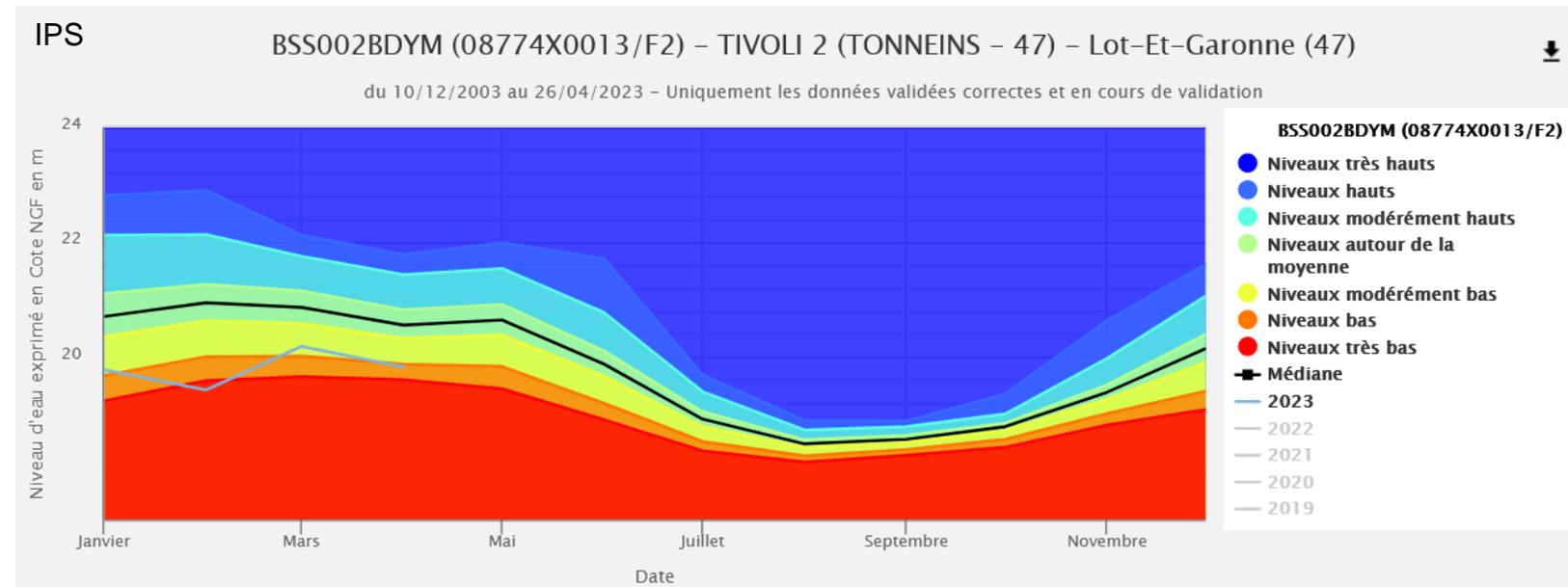
➔ Pour plus de lisibilité sur les graphes présentés, seules 3 à 5 années sont tracées sur l'exemple.

2 - L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)

- L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série. Il est notamment utilisé pour le Bulletin de Situation Hydrogéologique. L'IPS est disponible en ligne sur le site [ADES](#) depuis janvier 2017.
- L'IPS a été tracé pour 6 ouvrages :
 - ✓ 08535X0019/P2 à *Marcellus*, 08774X0013/F2 à *Tonneins*, 08786X0003/F à *Castelmoron-sur-Lot*, 09021X0120/PZ à *Saint-Laurent*, 09022X0005/F à *Colayrac-Saint-Cirq* et 09025X0011/F à *Calignac*.
- Son calcul doit respecter les 2 critères suivants (en l'absence de ces deux critères, la représentation graphique ne peut pas être proposée) :
 - ✓ une période minimale de 15 ans pour calculer l'indicateur,
 - ✓ l'existence d'au moins 15 valeurs moyennes mensuelles pour tous les mois de l'année.

A noter que l'IPS, quand il est calculé en cours de mois, n'est que provisoire et reste à valider une fois le mois écoulé.

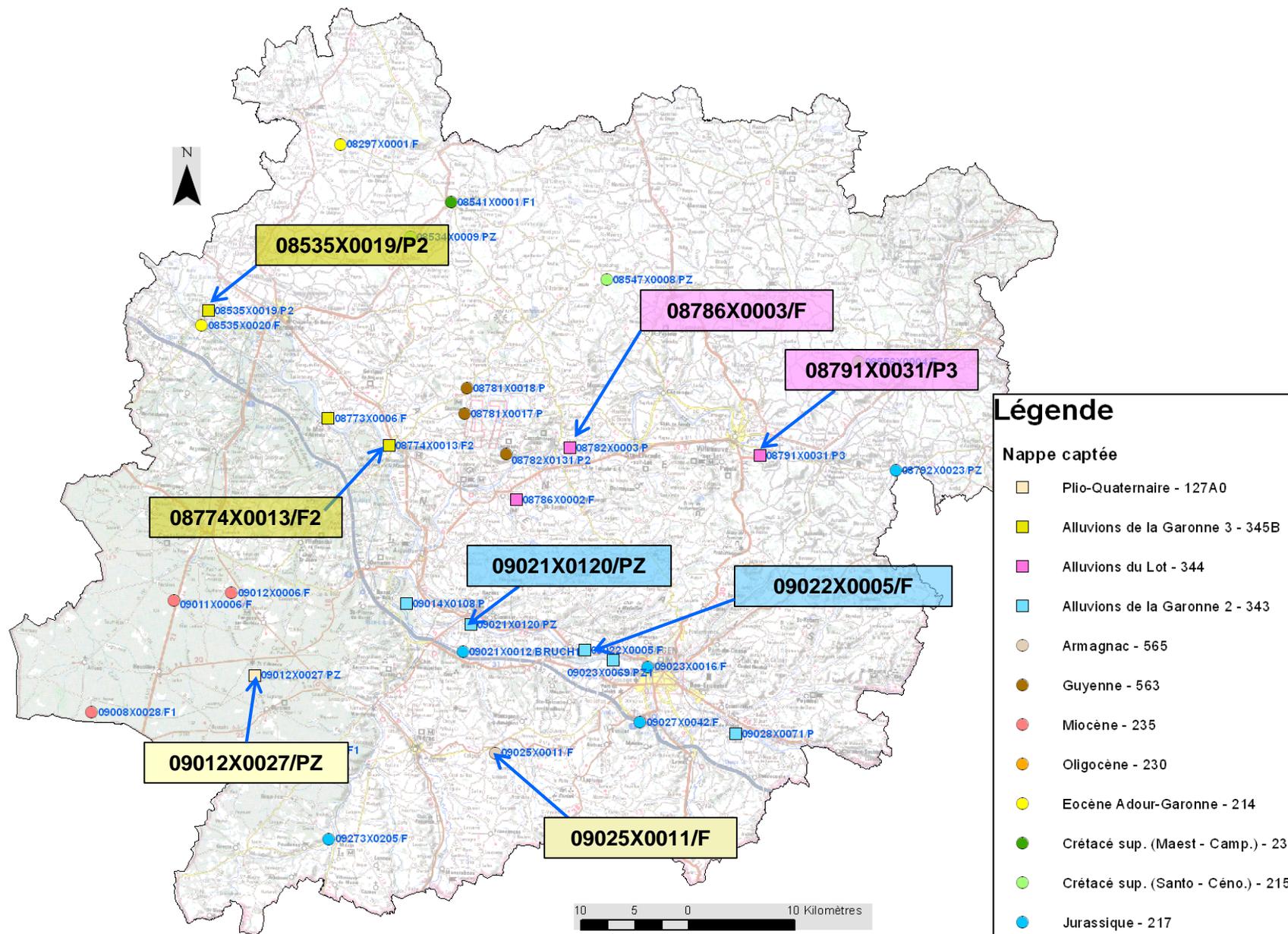
Il est calculé dans le présent bulletin entre le 1^{er} et le 26 avril 2023 en fonction de la disponibilité des données.



8 ouvrages

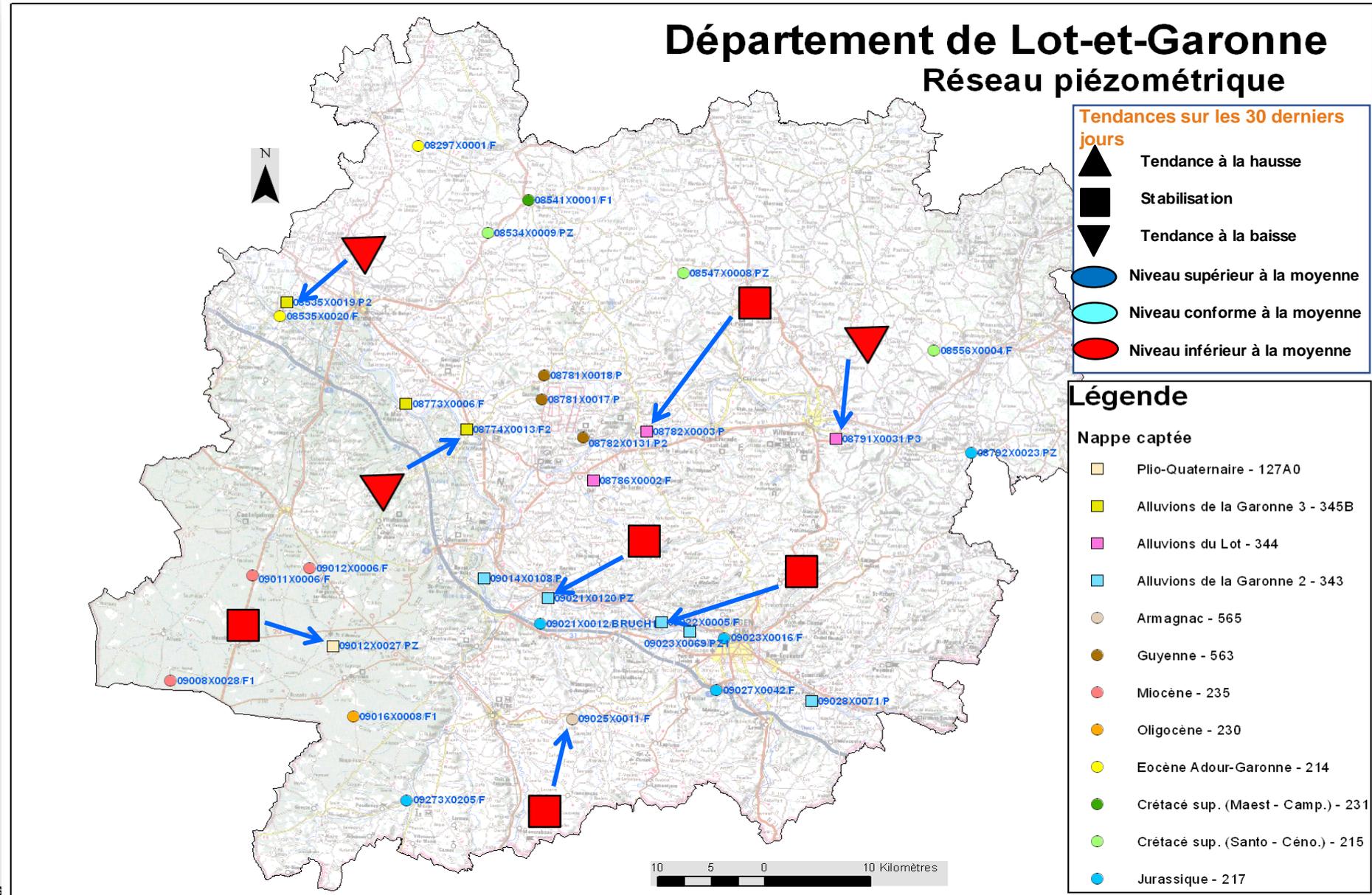
4 nappes :

- Alluvions de la Garonne
- Alluvions du Lot
- Plio-quaternaire
- Molasses d'Armagnac



Département du Lot-et-Garonne

➔ Réseau piézométrique



Les niveaux observés sur les huit ouvrages analysés sont bas ; la recharge hivernale n'a pas été suffisante pour remonter des niveaux estivaux particulièrement bas.

→ Nappe alluviale de la Garonne :

✓ On observe :

- Une **stabilisation des niveaux** pour les ouvrages Saint-Laurent et Colayrac-Saint-Cirq.
- Une **légère baisse des niveaux** pour les ouvrages Tonneins et Marcellus.
- Les niveaux observés sur les quatre ouvrages sont **inférieurs aux moyennes mensuelles**, et ceci depuis l'été 2022 pour Colayrac-Saint-Cirq, Saint-Laurent et Marcellus (seul l'ouvrage de Tonneins a vu ses niveaux être conformes aux moyennes mensuelles quelques jours courant janvier et mars).

→ Nappe alluviale du Lot :

✓ On observe :

- Des **niveaux inférieurs à la moyenne** pour les deux ouvrages : Villeneuve-sur-Lot et Castelmoron-sur-Lot.
- Une **légère baisse des niveaux** pour l'ouvrage Villeneuve-sur-Lot depuis début avril.
- Une **stabilisation des niveaux** pour l'ouvrage Castelmoron-sur-Lot depuis la mi-avril.

→ **Nappe du Plio-Quaternaire** : sur l'ouvrage de Durance – on observe une **stabilisation des niveaux** depuis la mi-mars **avec des niveaux inférieurs à la moyenne**.

→ **Molasses d'Armagnac** : sur l'ouvrage de Calignac – on observe une **stabilisation des niveaux** depuis le mois de mars, **avec des niveaux inférieurs à la moyenne**.